

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 135 (1990)
Heft: 7-8

Artikel: La Revue Militaire Suisse en 1950 : sommaire du numéro de juillet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Revue Militaire Suisse en 1950

Sommaire du numéro de juillet

- *La réorganisation de l'armée, colonel de Haller*
- *L'évolution des engins blindés, capitaine Michelet*
- *Propos désabusés sur le nouvel uniforme, major Bauer*
- *Revue de la presse*
- *Bulletin bibliographique*

(Soulignons que, à propos de la réorganisation de l'armée, à l'époque, on demandait son avis non à une commission douteuse, mais on soumettait à la SSO les projets de l'EMG. Bref, c'était reconnaître que les officiers avaient un mot déterminant à dire, parce qu'en connaissance de cause.)

Texte choisi

La réorganisation de l'armée

Propositions présentées par la Société suisse des Officiers

Projet définitif

Le Comité central de la S.S.O. nous a chargé d'étudier le projet de réorganisation de l'armée, tel qu'il lui a été présenté par l'état-major général sous la forme d'un mémorandum remis le 22 octobre 1949, et de prendre position à son sujet, tant pour son orientation personnelle qu'à l'intention des sections. Nous avons donc l'honneur de vous présenter nos idées et nos conclusions, telles qu'elles résultent des échanges de vues qui ont eu lieu au cours des séances tenues les 21/22 janvier, 4/5 mars, 1^{er} avril et 6 mai 1950.

I

Notre armée a subi, depuis la constitution de la Confédération, une évolution qui s'étend sur une centaine d'années. Au cours de cette période des progrès importants ont été réalisés, grâce à ces deux bases fondamentales: le *service militaire obligatoire* et le *système des milices*. Nous n'avons pas l'intention de discuter ces principes qui ont démontré leur valeur pour notre défense nationale. Si, d'autre part, nous ne nous occupons que très peu, par la suite, des questions d'*instruction militaire*, ce n'est pas parce que nous sous-estimons ce problème, mais bien parce que nous sommes d'avis que l'armée de demain peut être édifiée sur les principes et les périodes d'instruction actuels.

L'armement et l'organisation de l'armée ont été avant tout les sujets de notre étude. C'est là que nous considérons qu'il existe, entre la situation actuelle et les exigences de notre défense nationale un écart tel, qu'il nous remplit d'appréhension, étant donné la tension politico-militaire générale d'aujourd'hui.

II

Le développement de notre armée n'a pas été basé seulement sur des considérations militaires, mais a subi souvent l'influence de facteurs politiques, économiques et financiers, tandis que dans le domaine militaire les exigences d'un moment ou d'une situation donnée (Réduit 1940) ont eu des répercussions bien au-delà de la situation qui les avait provoquées.

Nous estimons donc qu'il est indispensable pour nous de *définir les principes de notre défense nationale, de stipuler les exigences que cette défense représente pour notre armée et de présenter des propositions sur la manière dont ces exigences peuvent et doivent être remplies.*

Nous partons du fait que nous nous trouvons dans une période de tension politico-militaire aiguë et profonde, qui exige des mesures *énergiques et immédiates*, dans le cadre d'un plan de longue durée.

Il s'agit donc d'établir un programme par l'exécution duquel la puissance de notre armée sera augmentée de façon sensible et dans un laps de temps court, c'est-à-dire en quelques années seulement.

Ce programme doit se concentrer sur l'*indispensable*, en laissant volontairement de côté toutes autres revendications, si désirables qu'elles puissent paraître. Si l'on veut vraiment réaliser ce qui est important, il faut renoncer à beaucoup d'autres améliorations et modifications. Le facteur temps, les possibilités d'achat et d'instruction, de même que les exigences financières demandent que nous éliminions impitoyablement tout ce qui n'est pas absolument nécessaire.

Le programme à présenter doit, en outre, être conçu de manière à fournir, même à longue échéance, les bases d'une armée compatible avec les possibilités de notre économie. Notre devoir était donc de nous préoccuper également des répercussions financières d'une réorganisation que nous jugeons nécessaire, de même que des possibilités d'économies.

III

Le but de notre effort militaire est de préserver l'indépendance et la liberté du pays. Ce but sera atteint au mieux et avec le minimum de sacrifices si l'armée, de par son existence et sa puissance seules, est en mesure de faire renoncer à une attaque un adversaire éventuel. Nous ne pouvons cependant pas compter que ce sera toujours le cas. Si nous sommes attaqués, l'armée doit pouvoir arrêter, puis refouler l'agresseur. Mieux l'armée sera en mesure de le faire, plus nous pouvons espérer que nous ne serons pas attaqués. L'armée doit viser à préserver le

pays et offrir à sa population une protection aussi effective que possible. Que ce soit en restant neutre ou en cas d'attaque, elle devra accomplir ces missions *seule*: nous ne devons compter sur aucune aide étrangère.

Les moyens actuellement à disposition ne suffisent plus pour accomplir ces missions face à un ennemi équipé de façon moderne.

IV

Nous écartons toutes solutions qui, par souci d'économies ou pour tenir compte de considérations historiques dépassées par le développement de notre Confédération, admettent une défense limitée aux montagnes en abandonnant des parties importantes du pays, car ainsi, nous ne remplirions pas notre devoir de défendre le pays et son peuple.

Une solution d'exception ne peut être retenue comme base de notre défense nationale.

Nous constatons avec satisfaction que nous nous trouvons, sur ce point, en parfait accord avec les conceptions de nos autorités responsables.

V

Il nous faut une armée de campagne qui, malgré l'action de l'aviation ennemie, soit capable de se mouvoir à l'intérieur de nos frontières, en concentrant ses moyens, notamment sa puissance de feu, là où l'agresseur cherche la décision et où nous devons le battre, que ce soit à la frontière, dans le Jura, sur le Plateau ou dans les Alpes.

Ceci implique:

- *une aviation puissante et une forte défense antiaérienne* capable de rendre inefficaces les attaques aériennes ennemies ou, tout au moins, de les réduire fortement, pendant les mouvements ou les phases de combat décisifs;
- *une infanterie et des troupes légères, mieux armées et soutenues par des chars blindés*, qui puissent résister à un adversaire cuirassé et notamment exécuter des contre-attaques et des contre-assauts;
- *une artillerie* qui par la concentration de ses feux, soutienne le gros de l'infanterie, dans l'offensive comme dans la défensive;
- *une troupe du génie*, solide et équipée de moyens techniques modernes, maintenant ouvertes les lignes de communications en dépit des plus fortes actions aériennes, en particulier à travers nos nombreux cours d'eau, et aidant les troupes combattantes à organiser rapidement des abris contre les bombardements aériens et d'artillerie;
- *une troupe de renseignements et de transmission*, dont l'équipement technique garantit, même dans les circonstances les plus difficiles, le commandement et la conduite du feu. *Tous nos efforts doivent tendre à créer, de toute urgence, l'armée de campagne répondant à ces exigences.*

VI

Certaines exigences énumérées ci-dessus, notamment celles qui deman-

dent une artillerie moderne et une troupe de renseignements et de transmission bien équipée sont déjà presque remplies. L'acquisition de Vampires est, au point de vue de l'aviation, un bon début qui doit cependant être poursuivi.

Par contre, il est de notoriété publique que l'infanterie, les troupes légères, les troupes de défense anti-aérienne et le génie ne répondent plus aux exigences, et que les chars blindés pour la défense du Plateau manquent.

VII

Les remarques suivantes peuvent être faites au sujet des armes les plus importantes de l'armée de campagne:

1. RADAR. — Nous mentionnons ici un moyen de combat qui, au fond, appartient à l'aviation ou aux troupes de renseignements et de transmission, mais dont l'importance pour l'ensemble de notre défense (détection à distance des avions, alarme par radio de tout le pays, armée et population) ne peut être sous-estimée, étant donné l'exiguïté de notre territoire et les grandes vitesses de vol. Le radar est, pour l'alarme-radio du pays d'une part, et pour la conduite de l'arme aérienne d'autre part, aussi indispensable que le téléphone ou la radio dans la vie civile ou le commandement des troupes à la guerre. Il faut consacrer tous nos efforts à surmonter les difficultés techniques qui subsistent encore.

2. AVIATION. — Bien que notre armée reste une troupe d'infanterie, combattant en liaison étroite avec toutes les armes d'accompagnement, nous donnons cependant la priorité aux aviateurs, à qui elle appartient aussi en cas de guerre, et parce qu'il est impossible de concevoir une armée de campagne mobile sans protection aérienne.

L'aviation doit effectuer les reconnaissances, faire la chasse aux avions ennemis et attaquer au sol, les chars principalement.

Nous estimons que l'exécution de ces tâches exige que l'on atteigne et maintienne, au cours de ces prochaines années, un effectif minimum de 400 avions modernes, étant donné que l'expérience démontre que, dans une aviation active, un tiers de l'effectif est dans les ateliers en cours de révision et de remise en état.

La mise à couvert des avions dans des cavernes doit être poursuivie jusqu'à ce qu'un tiers au moins de l'effectif puisse être abrité.

L'organisation au sol doit posséder les moyens techniques indispensables à une rapide remise en état des pistes détériorées.

3. INFANTERIE ET TROUPES LÉGÈRES. — Il est indispensable que l'infanterie et les troupes légères mènent le combat en liaison étroite avec toutes les armes d'accompagnement, ménageant ainsi les vies humaines en faisant plus ample usage de la puissance de leur feu. (...)